fiche innovation

50

Les usagers pairs-accueillants :

Une démarche de soutien inclusive et dynamique

SAVS APF France handicap de Corrèze (19)

La mobilisation des usagers, ressources pour eux-mêmes et pour les autres

Le Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) APF France handicap de Corrèze accompagne et soutient 70 personnes en situation de handicap moteur avec troubles associés, dans différents domaines de leur vie sociale. Les professionnels délivrent des prestations individualisées, à domicile, en matière d'autonomie, de participation sociale, mais également en matière de santé somatique et psychique.

Au travers de ses missions, le SAVS cherche des leviers pour mobiliser ou remobiliser l'engagement personnel mais également l'engagement collectif. Or, ce collectif est difficile à créer au sein d'un service d'accompagnement à domicile, réalisant des prestations individualisées. Les professionnels du SAVS ont alors eu l'idée du projet « usagers pairs-accueillants » qui prévoit, pour le mois de Septembre 2020, l'accueil des nouvelles personnes admises par un « pair accueillant ».

Cela dispositif permettra, à terme :

- De compléter les compétences et expertises des professionnels par des savoirs expérientiels,
- De créer un groupe « d'usagers ressources ».

Les personnes accompagnées deviendront ainsi des ressources pour elles-mêmes, mais également pour les autres.

Un projet au service du développement de l'autodétermination

Le projet « usagers pairs-accueillants » est au service du développement des droits des personnes accompagnées et de la culture de participation des personnes, en soutenant leur autodétermination. Durant la période d'accueil, les personnes sont fréquemment dans une situation de vulnérabilité voire d'interrogations, face à l'évolution de leur handicap. Etre accueilli par un pair, qui a vécu une situation et des questionnements similaires, permet :

- De renforcer le libre arbitre du nouvel usager dans la phase d'accueil du dispositif,
- De lui donner des clés de lecture à travers un retour et un partage d'expérience par un pair.

L'engagement personnel mais également collectif est recherché par ce projet de mobilisation des usagers.

La création des supports d'accueil par les usagers

La mise en place d'un Conseil de la Vie Sociale (CVS) n'est pas une obligation réglementaire pour les SAVS. Le service a préféré développer d'autres formes d'expression des usagers. Le projet « usagers pairs-accueillants » s'inscrit pleinement dans la volonté de développer la participation des usagers. Ainsi, l'implication des pairs accueillants se fera à plusieurs niveaux :

- Lors des temps d'information collectifs des usagers du SAVS,
- Lors de l'accueil des nouveaux usagers,
- Lors des rencontres CVS / CNU (Conseil National des Usagers).

Le support choisi pour soutenir cette démarche est un film. Ce support vidéo, co-construit par les professionnels et les usagers, prendra la forme de témoignages de situations d'adaptation, de projets sociaux, professionnels, sportifs, ou de scènes de vies construites au fil de l'accompagnement par le service.

Une démarche en « mode projet »

La méthodologie :

Le projet est inscrit dans le plan d'amélioration de la qualité du service et prévoit des étapes d'évaluation. Un groupe pluridisciplinaire est dédié à la conduite de ce projet. Le groupe projet :

- Identifie les usagers ressources volontaires,
- Leur apporte un appui pour l'élaboration des témoignages dans le cadre du tournage du film,
- Les guide dans leur rôle d'accueillant, dans l'appropriation des outils, afin qu'ils puissent exprimer leur point de vue sur le service et son fonctionnement directement auprès des nouveaux usagers lors de la remise du livret d'accueil.

La mission des « pair-accueillants » se traduira, lors des phases d'accueil, par la présentation du film au collectif des usagers du SAVS et/ou individuellement. Les rencontres pourront avoir lieu soit au SAVS 19, soit sur les bassins de vie de Basse, Moyenne ou Haute-Corrèze en s'appuyant sur les locaux mis à disposition à titre gracieux par les partenaires. Le SAVS mettra en œuvre les moyens nécessaires pour lever les freins, notamment financiers, aux déplacements des usagers accueillants au SAVS afin que ces derniers puissent participer à l'ensemble du projet dans les meilleures conditions.

Au lancement de l'action, une information sera faite à l'ensemble des usagers présents et en attente d'admission, soit environ 85 personnes. Ensuite, tous les usagers entrant dans le SAVS bénéficieront de cet accueil au fur et à mesure des admissions.

6 personnes accompagnées seront désignées « pair-accueillant ».

Les moyens financiers :

Une prestation extérieure par une société de production pour la réalisation d'un support de présentation filmé justifie la demande d'aide financière pour ce projet. L'ARS Nouvelle-Aquitaine a octroyé à ce projet le label « acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux engagés en démocratie en santé » et le SAVS a ainsi reçu un soutien financier d'un montant de 5 975€. Le SAVS APF France handicap interviendra en co-financement de l'action par un autofinancement d'un montant de 1 412,00€ correspondant à des dépenses de fonctionnement pérennes.

Le calendrier de réalisation :

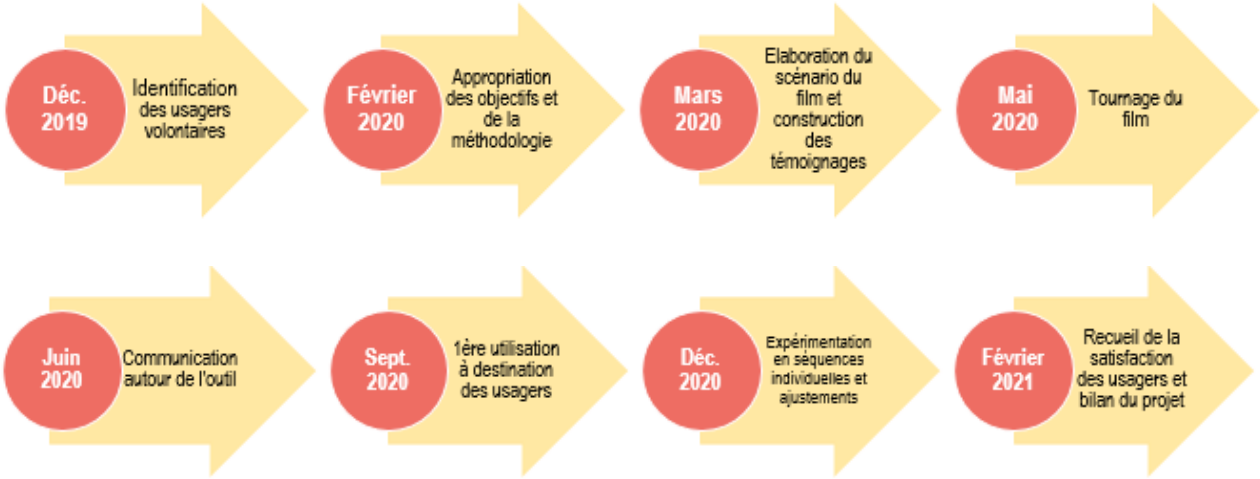

Déploiement de l'action au rythme des accueils dans le service : 2021

Et après ?

Le projet « usagers pairs-accueillants » entend produire, par cette démarche permanente de soutien dynamique et inclusif, un axe de développement des droits et de la culture de participation des usagers du SAVS APF France handicap de la Corrèze, ressources pour eux-mêmes, pour les autres usagers et, par modélisation, pour les structures médico-sociales.

L'ensemble des fiches innovation est accessible sur l'intranet d'APF France handicap

Auteurs: Sandrine BUSSIERES & Laetitia GUENEZAN

Porteur du projet : Sandrine BUSSIERES
Fonction : Directrice du SAVS
Tél : 05 55 24 10 00
Email : Sandrine.bussieres@apf.asso.fr
Diffusion : Mars 2020